

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal de Vacqueyras s'est réuni le lundi 13 avril 2015 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur GRAVIER Jean-Marie, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents

Après lecture, le procès-verbal de la séance précédente du 1^{er} avril 2015 a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jaouad ABOUD est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire devait donner un certain nombre d'informations liées à la séance précédente, à savoir :

- Les bornes de sulfatage conservées ont été ouvertes
- La demande de subvention pour la mise en sécurité du tour du village a été rectifiée et envoyée
- Les conventions approuvées lors du dernier conseil ont été envoyées.

I/ VOTE DES TAUX :

Suite à la commission des finances du 7 avril 2015, le Conseil, à l'unanimité, a voté les taux d'imposition, qui restent inchangés, comme suit :

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation : | 11,89 % |
| - Taxe Foncière sur le Bâti : | 18,81 % |
| - Taxe foncière sur le non bâti : | 53,08 % |

II/ BUDGETS PRIMITIFS 2015 :

1. BUDGET COMMUNAL

Mme Paulette SEIGNOUR, adjointe aux finances devait rappeler que le budget communal, section fonctionnement, avait été largement examiné lors de la réunion du 23 Mars et que les modifications apportées l'avaient été lors de la commission des finances élargie à l'ensemble du conseil du 7 avril 2015. Quant à la section investissement, elle a été examinée ligne par ligne lors de cette même commission.

Après quelques explications complémentaires de la part de Mme Paulette SEIGNOUR, M. Sylvain MIGUET devait demander si les dossiers des demandes de subventions des associations étaient bien complets. Monsieur le maire devait répondre qu'ils étaient contrôlés en interne ; qu'il les avait lui-même vérifiés et que connaissant bien les associations subventionnées il était très facile de vérifier si les manifestations qu'elles organisent et pour lesquelles elles sollicitaient une aide, avait bien lieu. Monsieur le Maire indiquait que pour les prochains budgets la commission des finances sera amenée à étudier ces dossiers.

Quant à la mutualisation des dépenses de travaux, notamment avec la COVE, elle était difficile à mettre en place, même si la COVE y travaille. Il faudrait voir s'il est possible de procéder à des marchés à bons de commande.

Après discussion, le budget a été voté à la majorité, le groupe minoritaire jugeant qu'il n'avait pas eu les mêmes informations pour la section d'investissement que pour celle de fonctionnement : 12 pour, 3 contre. Le budget s'équilibre donc comme suit :

- En section de fonctionnement à : 996 587,00 €
- En section d'investissement à : 1 202 287,00 €

2. BUDGETS ASSAINISSEMENT

Les budgets assainissement collectif et non collectif ont été approuvés à l'unanimité comme suit :

- a. En assainissement collectif, la section fonctionnement s'équilibre à 207 133,13 € et celle d'investissement à 143 608,15 €
- b. En assainissement non collectif, la section de fonctionnement s'équilibre à 5 322,57 €. Il n'y a pas de section d'investissement

III/ QUESTIONS DIVERSES

Puis, sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité, le conseil a approuvé le nouveau règlement de l'aire de jeux auquel a été ajoutée l'interdiction de fumer.

Le conseil a examiné un premier devis pour l'arrachage de la haie de cyprès qui entoure les tennis au sud et à l'est et a décidé d'en demander d'autres pour comparaison.

Il en a été de même pour un premier devis pour la rénovation du site internet. La commission compétente en est chargée.

Puis le conseil a autorisé Mlle Laura COMBALUZIER à utiliser le nom de VACQUEYRAS pour le caveau de vente de vins qu'elle va ouvrir sur le cours stassart sans qu'elle en ait l'exclusivité.

Le conseil a également approuvé, à titre d'essai, la mise en place d'une barrière amovible devant ce futur caveau ainsi que devant la cuisine du restaurant du cours afin de délimiter une zone de livraison pour chacun de ces deux commerces.

Puis furent effectués les comptes rendus suivants :

M. Jean-Marie GRAVIER

Lundi 13/04/2015 à la Cove – Syndicat du SCOT (14h30)

Budget primitif 2015, autorisation de programme, avis sur les projets de SDAGE Rhône Méditerranée et PGRI du Bassin Rhône Méditerranée.

M. Claude ONDE

Jeudi 2/04/2015 – EPAGE à Sarrians (5 communes sur 17)

Phase prospective du Contrat de Rivières, Constat du bilan et pistes prioritaires. M. ONDE a demandé que soit reprise l'étude portant sur la lutte contre le ruissellement et l'érosion dans le Massif des Dentelles de Montmirail : cette étude programmée dans le 1^{er} contrat de rivières avait été abandonnée faute d'accord sur son financement. Aucune décision n'a été arrêtée.

Information sur la brochure éditée par le Syndicat RAO.

M. Pascal CHASTAN

Jeudi 9/04/2015 – EPAGE à Lafare

Présentation du syndicat, compte administratif et compte de gestion 2014, affectation du résultat, budget primitif 2015, achats de parcelles dans la zone humide de Belle Ile et leurs financements

La mise en place de deux ateliers tennis par semaine dans le cadre des TAP a été confirmée.

La séance fut levée à 21 h 50.

